

PROJET COLLECTIF DE FIBRE OPTIQUE

Le projet va de l'avant !

En février 2018, 15 municipalités de la MRC d'Arthabaska donnaient leur accord à poursuivre les démarches entourant le projet collectif de réseau de fibre optique de la MRC d'Arthabaska. Ce projet vise à construire quelques 959 kilomètres de fibres optiques sur le territoire des municipalités participantes, totalisant un investissement de près de 20 millions de dollars.

Pour ce faire, un règlement d'emprunt de 3,2 millions de dollars est entré en vigueur en septembre 2018 pour donner le financement nécessaire aux municipalités afin de procéder à la dernière phase d'étude avant la construction du réseau, soit l'ingénierie détaillée du territoire. Le contrat devrait être octroyé à une firme d'ingénierie en février 2019. Au cours de l'année, cette firme devra notamment réaliser les plans et devis ainsi que faire les différentes demandes de permis et d'autorisation en vue de la construction du réseau.

Le 19 novembre dernier, la MRC d'Arthabaska embauchait M. André Boisvert à titre de Chargé de projets – Fibre optique afin de voir à la coordination de ces différentes étapes à venir dans le projet collectif.

Sollicitation des télécommunicateurs

Si vous obtenez des appels ou des communications insistantes ou dérangeantes de certains télécommunicateurs dans les prochains mois, n'hésitez pas à en faire part à votre bureau municipal afin de l'informer de la situation.

Besoin d'informations supplémentaires?

Tout citoyen ayant des questions concernant le projet collectif de réseau de fibre optique de la MRC d'Arthabaska est invité à visiter le site regionvic.to/fibreoptique ou à contacter directement sa municipalité pour plus d'informations.

Les quinze municipalités participantes sont :

- Chesterville;
- Ham-Nord;
- Notre-Dame-de-Ham;
- Saint-Norbert-d'Arthabaska;
- Saint-Albert;
- Saint-Christophe-d'Arthabaska;
- Saint-Rémi-de-Tingwick;
- Sainte-Séraphine;
- Saint-Valère;
- Sainte-Clotilde-de-Horton;
- Sainte-Élisabeth-de-Warwick;
- Sainte-Hélène-de-Chester;
- Saints-Martyrs-Canadiens;
- Tingwick;
- Warwick.

Grandes étapes du projet collectif

| | | |
|----------------|--|--------------------------------------|
| PHASE 1 | | |
| | Analyse préliminaire | Réalisée (2016) |
| | Sondage des fournisseurs | Réalisé (2016) |
| PHASE 2 | | |
| | Concept et ingénierie préliminaires | Réalisés (2017) |
| | Plan d'affaires préliminaire | Réalisé (2017) |
| | Demande de subvention <i>Québec Branché</i> et <i>Brancher pour Innover</i> | Réalisée (2017) |
| | Sondage d'intérêt et de vitesse | Réalisé (2017) |
| PHASE 3 | | |
| | Règlement d'emprunt 3,2 millions | Adopté (2018) |
| | Appel d'offre pour services professionnels | En cours (janvier 2019) |
| | Appel d'intérêt télécommunicateurs et négociations | À venir (2019) |
| | Enregistrement de la MRC d'Arthabaska à titre de fournisseurs de services de télécommunication au CRTC | À venir (2019) |
| | Plans et devis de construction du réseau de fibre optique | À venir (2019) |
| PHASE 4 | | |
| | Règlement d'emprunt pour la construction | À venir selon l'avancement du projet |
| | Appel d'offres pour la construction du réseau de fibre optique | |
| | Construction du réseau de fibre optique | |